

Consultation des détails des modules

Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes 2 - FOEDA2

Code du module:	FOEDA2
Unité capitalisable:	Notions de base de la communication et de la réflexion (COMRE)
Profession:	Agent socio-pédagogique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement moteur de ses bénéficiaires en se référant à une fiche d'observation et d'indiquer des propositions d'assistance correspondantes. Note maximale: 12
INDICATEURS - L'apprenti est capable de documenter les indicateurs du développement moteur d'un bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation et de prendre connaissance du niveau du développement. - L'apprenti est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. - L'apprenti est capable de désigner quatre activités ou quatre jeux adaptés à l'âge, permettant de soutenir le développement moteur de ses bénéficiaires au quotidien. SOCLES - L'apprenti a documenté au moins deux observations concernant le développement moteur. - Les classements de l'apprenti étaient en majorité corrects. - Les réponses ainsi que les explications de l'apprenti étaient cohérentes. - L'apprenti a désigné au moins trois activités et trois jeux appropriés et adaptés à l'âge.	

2

L'apprenti est capable d'analyser une observation concrète et il note ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'analyser ses observations en identifiant des moments déterminants.
- L'apprenti est capable d'identifier des besoins des bénéficiaires.
- L'apprenti répond aux questions correspondantes dans le carnet d'apprentissage en employant un vocabulaire professionnel.

SOCLES

- L'apprenti a désigné des moments déterminants.
- L'apprenti a désigné des besoins correspondant en majorité au contexte.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions d'une manière correcte et compréhensible.

3

L'apprenti est capable de planifier et de mettre en pratique des propositions de jeux pédagogiques d'une manière adaptée aux enfants et correspondant aux objectifs de développement définis avec une mise en évidence des développements physique et moteur en considérant les concepts pédagogiques de l'institution.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti planifie une proposition de jeu pédagogique en se référant au premier modèle.
- L'apprenti documente intégralement les planifications.
- L'apprenti opte pour une proposition de jeu correspondant aux objectifs de développement.
- L'apprenti est capable d'expliquer dans quelle mesure la proposition de jeu est axée sur les concepts pédagogiques de l'institution.
- L'apprenti met l'activité planifiée en pratique avec les bénéficiaires.
- L'apprenti analyse la planification ainsi que la mise en pratique dans la foulée et, le cas échéant, il propose des améliorations.
- L'apprenti explique dans quelle mesure l'activité pédagogique correspond à l'approche du cadre éducatif de référence national en se référant à des exemples concrets.
- L'apprenti explique dans quelle mesure l'activité pédagogique correspond au concept de l'enfant compétent en se référant à des exemples concrets.
- L'apprenti est capable de planifier l'activité pédagogique en fonction de l'approche du cadre éducatif de référence national pour l'éducation informelle et en particulier du concept de l'enfant compétent.

(Consulter les énoncés et les questions dans le carnet d'apprentissage.)

SOCLES

- L'apprenti a planifié une proposition de jeu pédagogique en se référant au premier modèle.
- Les planifications étaient en majorité cohérentes et structurées.
- La proposition de jeu correspondait à la grande majorité des objectifs de développement.
- Les explications étaient en grande majorité compréhensibles et cohérentes.
- L'apprenti a présenté le jeu sélectionné aux bénéficiaires et il l'a mis en pratique avec eux.
- L'analyse était cohérente.
- L'apprenti a avancé au moins un exemple correspondant et cohérent.
- L'apprenti a organisé l'activité d'une manière adaptée dans une large mesure à l'approche du cadre éducatif de référence national pour l'éducation informelle ainsi qu'au concept de l'enfant compétent.

4

L'apprenti est capable de communiquer d'une manière attentive et correspondant aux circonstances en se tournant vers les interlocuteurs.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti identifie et documente les quatre étapes d'un message à la première personne en se référant à des exemples concrets d'activités professionnelles et en suivant l'ordre chronologique correct:
 - la description objective des circonstances,
 - la désignation de ses sentiments personnels,
 - l'explication de ses sensations/des conséquences de son attitude,
 - une demande/un souhait réaliste adressé à son interlocuteur.
- L'apprenti documente les quatre méthodes de l'écoute active en se référant à des exemples concrets d'activités professionnelles:
 - la manifestation de l'attention,
 - la verbalisation,
 - la paraphrase,
 - la demande de précisions (questions ouvertes et fermées).
- L'apprenti analyse les quatre formes de troubles de la communication (psychologiques, physiologiques, sémantiques et contextuels) en se référant à des exemples concrets d'activités professionnelles.

SOCLES

- L'apprenti a identifié deux des quatre étapes.
- L'apprenti a respecté la suite des quatre étapes au cours de la mise en pratique et ses déclarations étaient en grande majorité adaptées.
- L'apprenti a identifié deux des quatre méthodes et ses déclarations étaient en grande majorité adaptées.
- L'apprenti a identifié les différents troubles de la communication.

5

L'apprenti est capable de documenter son évolution professionnelle en répondant de manière compétente à des questions concernant ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti formule des réponses détaillées à l'ensemble des points requis.

SOCLES

- L'apprenti a répondu aux points de manière cohérente.
- L'apprenti a participé aux discussions.